



OIC/1^{er} FMC/2017/REP/Final

Original : Arabe

RAPPORT FINAL

de la première session de la conférence ministérielle sur
L'INSTITUTION DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE
ET LA PRESERVATION DE SES VALEURS
DANS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DE la COOPERATION ISLAMIQUE.

«VERS UNE APPROCHE DE L'OCI POUR LA PRESERVATION
DES VALEURS DE L'INSTITUTION DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE
ET SON AUTONOMISATION DANS LES ETATS MEMBRES. »

DJEDDAH-ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

12-13 JOUMADA AL OULA 1438 H. (8-9 FEVRIER 2017)

1. La première session de la conférence ministérielle sur l'institution de la famille et du mariage et le sauvegarde de ses valeurs dans les Etats membres de l'OCI s'est tenue à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, au cours de la période du 8 au 9 février 2017, en réponse à l'aimable invitation du gouvernement du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud (que Dieu le garde).
2. Ont participé aux travaux de la conférence des délégations représentants 43 Etats membres de l'OCI aux côtés des représentants du Secrétariat général de l'Organisation, de ses organes subsidiaires et des institutions spécialisées et affiliées ainsi que les représentants de plusieurs organisations et instances internationales.

Cérémonie d'ouverture

3. Les travaux de la session ont commencé par la récitation de quelques versets du saint coran.
4. Les participants ont pu suivre au cours de la séance inaugurale l'allocution prononcée par S.E. Dr. Ali Ben Nasser Al Gafis, ministre du travail et du développement social du Royaume d'Arabie Saoudite, dans laquelle il a évoqué les défis auxquels l'Oummah islamique se trouve confrontée dans le domaine de l'autonomisation de la famille et de la sauvegarde des valeurs de l'institution du mariage et de la famille. Il a également invité les participants à identifier les voies et moyens permettant de relever ces défis et a exprimé la disposition de son pays en tant que président de la session actuelle de la conférence à œuvrer au renforcement du rôle de l'OCI dans ce domaine et à la dynamisation de la coopération économique et politique entre les Etats membres.
5. De son côté, le Secrétaire général de l'OCI Dr. Yousef A. Al Othaimen a traité dans son discours des enjeux auxquels les Etats membres sont appelés à faire face en matière d'autonomisation de la famille et de l'institution de la famille, et qui appellent une coopération accrue entre ses Etats membres et les institutions opérant dans ce domaine. Il a fait savoir que l'OCI a inscrit parmi ses priorités la recherche de solutions stratégiques et durables pour relever les défis auxquels la famille doit faire face, et également pour contribuer à redresser l'image stéréotypée et négative de la femme au sein de la famille et rectifier les idées reçues et les perceptions erronées à propos de l'institution du mariage et de la famille et la sauvegarde de ses valeurs dans les Etats membres. Il a souligné que pour atteindre cet objectif, il est devenu nécessaire de mettre en place les structures et les mécanismes requis pour renforcer le rôle de l'OCI en coordination avec les institutions internationales opérant dans ce domaine et avec les commissions nationales en charge des affaires de la famille, de la femme et de l'enfant, dans le cadre de l'action islamique commune et de l'échange d'expertise et d'information pour la réalisation de cet objectif ; et ce dans le but de concrétiser toute l'importance accordée par l'OCI à l'action menée par les organisations internationales, y compris l'action islamique commune, pour relever les défis sociaux culturels et ceux liés aux valeurs universelles contre lesquels se heurte l'institution du mariage et de la famille dans le monde musulman.

Résolutions et Déclaration de Djeddah

Après avoir pris note du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires préparatoire à la Conférence, la Conférence a adopté les résolutions suivantes :

- Projet de résolution n°1/1-F sur l'élaboration de la stratégie de l'Organisation de la coopération islamique dans le domaine de l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans le monde musulman.
- Projet de résolution n°2/1-F sur l'appel à la réalisation des objectifs de développement durable à travers une perspective familiale.
- Projet de résolution n°3/1-F saluant la résolution 4/43-C du Conseil des Ministres des affaires étrangères sur le rejet de la résolution du Conseil des droits de l'homme relative à l'orientation sexuelle.
- Projet de résolution n°4/1-F sur la périodicité de la conférence ministérielle de l'Organisation de la coopération islamique sur l'autonomisation de la famille.
- Projet de résolution n°5/1-F sur les mécanismes de suivi de la mise en œuvre des résolutions de la conférence.

Un Comité a été créé pour le suivi de la mise en œuvre des résolutions. Il est Composé du Royaume d'Arabie Saoudite (Président de la présente session de la Conférence ministérielle), du Royaume du Maroc et de la République du Soudan pour le Groupe arabe, de la République de Turquie et de la République d'Azerbaïdjan pour le Groupe asiatique, de la République du Sénégal et de la République du Niger pour le Groupe africain.

13. La conférence a adopté la **Déclaration de Djeddah**

14. La conférence a salué le rôle joué par le Secrétaire général de l'OCI Dr. Yousef Ben Ahmed Al Othaimen et l'intérêt particulier qu'il accorde aux causes de l'autonomisation de la famille dans les Etats membres.

15. La conférence a salué le rôle d'avant-garde assumé par S.E. Dr. Bandar Ben Mohamed Hajjar, président de la BID, dans le domaine de l'autonomisation de la femme et de la famille.

Date et lieu de déroulement de la deuxième session de la conférence ministérielle.

16. La conférence a accueilli favorablement l'offre de la République de Turquie d'accueillir la seconde conférence ministérielle sur l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille et la sauvegarde de ses valeurs dans les Etats membres, prévue pour l'année 2019.

Motion de remerciements

17. La conférence a exprimé ses vifs remerciements et sa très haute considération au Royaume d'Arabie Saoudite pour l'organisation maîtrisée de la conférence ainsi que pour avoir fourni toutes les facilités nécessaires au bon déroulement de la conférence. La conférence a également adressé ses remerciements au secrétariat général pour les efforts qu'il a déployés et qui ont grandement contribué au succès de la session.

Djeddah, 9 février 2017